

Rennes Métropole Assainissement

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service 2021

Service
d'assainissement
de Rennes Métropole

La performance
au service des
eaux usées

Chiffres clefs

RENNES METROPOLE



466 866

habitants répartis dans 43 communes



188 622

abonnés à l'assainissement collectif



Tarif cible = **162 €** pour 120 m³ soit **1,35 €** par m³

(180 € soit 1,5 € par m³ avec redevance AELB)



139

agents travaillent pour la régie de l'assainissement



1 607

km de réseau EU



25

stations de traitement des eaux usées



26,5

millions de m³ d'eaux usées traités



8 098

Tonnes de boues produites



9 495

abonnés au SPANC

Faits marquants

◆ Organisation du service :

- ◆ Mode de gestion : Décision de reprise en exploitation régie directe des équipements de l'intégralité du territoire à l'issue des contrats d'exploitation en cours = horizon 2025 ;
- ◆ Renouvellement des réseaux : Validation de l'objectif de renouvellement à hauteur de 1,25% par an d'ici la fin du mandat = cycle de hausse de la redevance accompagnée d'un renforcement de la tarification sociale et écologique ;
- ◆ Accueil des usagers : Centralisation de l'accueil des usagers du service public d'assainissement au niveau d'une équipe dédiée ;
- ◆ Anniversaire : 125 ans de la régie d'assainissement à Rennes, réalisation d'un livret historique et d'un podcast ;
- ◆ Politique QSE : Définition d'une nouvelle politique QSE ;
- ◆ Biodiversité : Lauréat du prix Zéro phyto décerné par la Région Bretagne ;

Faits marquants

◆ Collecte et transport des Eaux Usées :

- ◆ Connaissance du patrimoine : Réalisation d'une modélisation 3D du fonctionnement des déversoirs d'orage des quais nord à Rennes ;
- ◆ Poste de refoulement St Martin – Motte Brulon à Rennes : Mise en service du PR associé à un bassin tampon de 1500 m³ ;
- ◆ Supervision : Lancement du renouvellement de la supervision des postes de refoulement ;
- ◆ Gestion des Eaux Pluviales : Réalisation de chaussées drainantes dans le secteur des Mottais à Rennes ;

◆ Traitement des Eaux Usées :

- ◆ Saint Erblon : Mise en service de la nouvelle station d'épuration qui passe de 32.000 EH à 50.000 : un traitement tertiaire pour le phosphore a été mis en place pour améliorer la protection de la Seiche / Vidange et curage des bassins de la station d'épuration par les équipes d'égoutiers de la régie ;
- ◆ Pacé : Renouvellement des membranes de la station d'épuration ;
- ◆ Cesson Sévigné : Réalisation d'un diagnostic sur l'état du génie civil de la station d'épuration ;

Protéger la rivière : Évaluer l'impact des rejets

- ◆ **Autosurveillance : 100 % des systèmes d'assainissement** expertisés disposent de moyens d'autosurveillance classés « correcte » par l'AELB.

Perspective = Déploiement d'un réseau complémentaire de suivi de la qualité du milieu naturel afin d'améliorer la connaissance des impacts des systèmes d'assainissement.

- ◆ **Modélisation :**

- ◆ Modélisation de l'impact des rejets des STEU sur la qualité des cours d'eau : permet de vérifier la comptabilité de chaque projet avec l'atteinte du bon état écologique.
- ◆ Lancement d'une chaire "Eau et Territoires" en 2019 : mise en œuvre d'un modèle représentant le fonctionnement hydrologique du bassin du Meu = impact notable du réchauffement climatique sur les débits d'étiage (baisse de l'ordre de 15 à 20 %).

- ◆ **Micropolluants :** Réalisation de secondes campagnes de recherche « RSDE » et de diagnostics amonts prévue début 2023.

Protéger la rivière : Limiter l'impact des rejets

- ◆ **Performance globale des systèmes d'assainissement** : En attente du classement par la DDTM au titre de l'année 2021.

Nombre de points noirs sur la collecte = 6,9 / 100 km.

- ◆ **Amélioration des filières de traitement** : En 2021, la station de Saint Erblon a bénéficié d'une amélioration de ces rendements épuratoires. Aussi, le pilotage par intelligence artificielle (déployé sur les principales STEU) améliore l'efficacité des STEU.

Perspective = Les performances des stations de Romillé, Brécé et Cintré vont être améliorées dans le cadre de leur extension prochaine.

- ◆ **Réduction des déversements des systèmes unitaires** : En 2021, mise en service du nouveau poste de refoulement Saint Martin - Motte Brûlon avec un BT de 1600 m³.

Perspective = Déconnection / infiltration des EP en amont du DO Metz-Lejean, Étude pour la construction d'un BT de 1500 m³ sur le secteur Saint Hélier.

- ◆ **Limitation de la pollution pluviale** : Par la réduction de l'imperméabilisation, la mise en place de système d'infiltration et des actions en faveur de la désimperméabilisation.

Protéger la rivière : Fiabiliser les installations

◆ **Connaissance patrimoniale** : Poursuite des « enquêtes terrain » et réalisation en régie de plus de 150 km d'inspection de réseau (dont 130 km sur réseau EU).

◆ **Contrôles** : À fin 2021, plus de 35 000 diagnostics d'installations privées sont disponibles et 250 arrêtés EUND sont établis.

9 % des diagnostics font ressortir un cas de non-conformité lié aux rejets.

Plus de 1 700 dossiers NC ont fait l'objet d'un suivi qui a permis la mise en conformité d'environ 1 000 installations.

Environ 640 contrôles d'ANC ont été réalisés en 2020 pour un taux de conformité ANC : 91,3%.

◆ **Entretien, maintenance** : 300 000 ml de réseau hydrocurés, plus de 600 interventions de maintenance.

Protéger la rivière : Fiabiliser les installations

- ◆ **Diagnostics** : Mise en place d'une démarche de diagnostic permanent « amont » permettant de faire remonter chaque semaine les désordres constatés (déversements, bouchages, problème de traitement...).

Poursuite du diagnostic permanent permettant d'identifier les secteurs prioritaires d'intervention pour Rennes Métropole.

Entre 2020 et 2022, lancement des études diagnostics périodiques couvrant l'ensemble des systèmes d'assainissement du territoire.

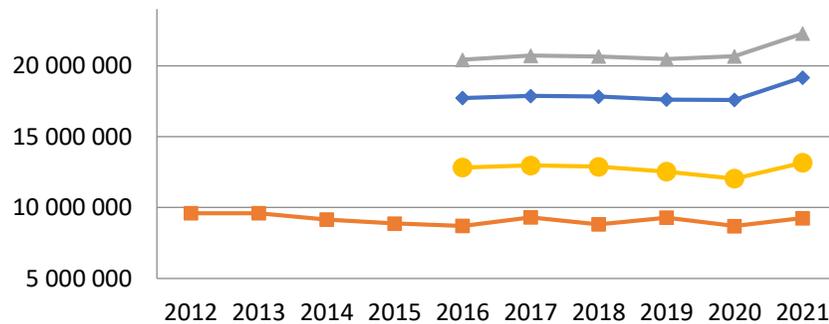
- ◆ **Renouvellement des réseaux** : Taux de renouvellement des réseaux = 0,34%.

Perspective = augmentation du taux de renouvellement à hauteur de 1,25% d'ici 2026.

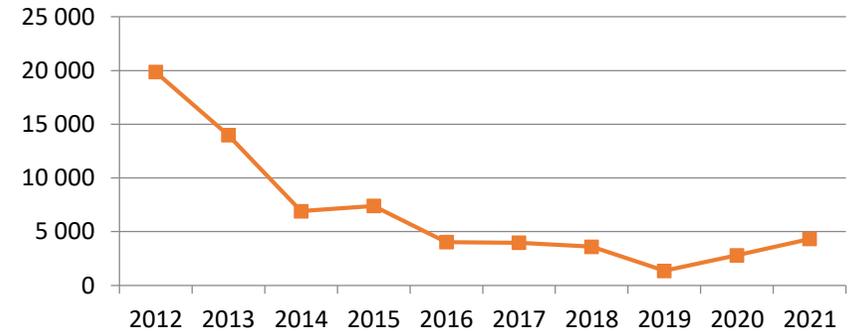
Agir pour la transition écologiques :

◆ Évolution des consommations d'énergie et d'eau potable :

Consommation d'électricité des stations d'épuration (KWh)



Volumes d'eau nécessaire au curage des réseaux (m³)



◆ **Traitement et valorisation des boues** : Adaptation des filières pour l'hygiénation des boues habituellement épandues (en lien avec COVID). Poursuite du déploiement du schéma directeur de gestion des boues et suivi des évolutions réglementaires sur l'épandage des boues.

◆ **Biodiversité** : Organisation pour la mise en place d'un entretien des sites plus respectueux de la biodiversité.

Le service aux usagers et habitants

- ◆ **Solidarité locale** : Contribution au Fonds de Solidarité Logement à hauteur de 20000€, gratuité des 10 premiers m³, tarification progressive, crédit eau famille nombreuse, chèque eau sont les principales actions engagées dans ce domaine.
- ◆ **Solidarité internationale** : Financement de 4 projets à hauteur de 51 980 €.
- ◆ **Accompagnement du développement du territoire** : Mise en application du schéma directeur des STEU, approbation du zonage d'assainissement collectif, d'extensions de réseau et d'extension de STEU.
- ◆ **Relation usagers** : Taux de réclamation = 0,76 ‰.

Redéfinition du parcours usagers et mise en place d'une équipe dédiée pour la gestion de l'accueil usager.